

Rapport du **maire René Dubé** sur la situation financière

Le 8 novembre 2016

Matagamiens,
Matagamiennes,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Matagami, tel qu'exigé par l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes. Ce rapport précède de quelques semaines l'adoption du budget 2017 prévue en décembre prochain lors d'une séance extraordinaire tenue expressément à cet effet.

L'ensemble des activités et des projets réalisés au cours de la dernière année démontre le souci constant de l'administration municipale d'optimiser les ressources en place tout en maintenant la qualité de nos services à la population.

Dans le cadre de cette disposition législative, je traiterai donc dans ce rapport des sujets suivants :

- ▶ Les derniers états financiers de l'année 2015;
- ▶ Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- ▶ Les estimations préliminaires quant aux résultats prévus de l'exercice en cours;
- ▶ Les orientations du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations des années 2017, 2018 et 2019.

RAPPORT DU MAIRE RENÉ DUBÉ SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MATAGAMI

1. États financiers au 31 décembre 2015 _____

Le rapport financier de l'année 2015 a été déposé au conseil municipal lors de la séance du 12 avril dernier. Ce rapport présentait un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 314 929 \$, montant correspondant à 5 % des opérations financières de l'année. Cet excédent servira à la réalisation de projets futurs pour notre municipalité.

Au niveau de l'endettement total net à long terme de la Ville, celui-ci se chiffre au 31 décembre dernier à 184 809 \$, soit une baisse de l'ordre de 13 % par rapport à l'année 2014. Le fait, aujourd'hui, d'avoir un très faible niveau d'endettement est le fruit de décisions antérieures qui visaient l'objectif de se donner de la marge de manœuvre pour des projets majeurs de réfection d'infrastructures qui nécessiteront du financement important.

2. Le dernier rapport du vérificateur _____

Le rapport du vérificateur externe, M. Daniel Tétreault, comptable agréé, sur l'ensemble des activités financières de la Ville de Matagami, à l'instar de celui des années précédentes, n'apporte aucune restriction ou réserve aux résultats et procédures de l'exercice financier 2015. Ce rapport a confirmé que les derniers états financiers donnaient une image fidèle de la situation financière de la Ville, et ce, en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. Le dernier programme triennal et les réalisations de l'année 2016 _____

Le programme triennal 2016-2017-2018 de la Ville de Matagami, adopté le 15 décembre 2015, prévoyait des investissements totaux possibles de 11 989 000 \$ pour la première année et de 13 504 000 \$ pour l'ensemble des trois années. Ce programme est un outil de planification et non un engagement à effectuer tous les travaux qui y sont inscrits.



En 2016, le conseil municipal aura réalisé six des sept projets inscrits audit programme de l'année. Les projets réalisés, avec leur coût initial inscrit audit triennal sont les suivants :

- Travaux publics – Resurfaçage 50 000 \$
- Travaux publics – Réfection de trottoirs 20 000 \$
- Travaux publics – Chargeur sur roues 220 000 \$
- Hygiène du milieu – Station d'épuration et travaux connexes 11 600 000 \$
- Hygiène du milieu – Amélioration du traitement de l'eau 20 000 \$
- Loisirs – Équipements de sonorisation 15 000 \$

Ainsi l'année 2016 aura vu s'amorcer, en terme financier, le plus important projet municipal depuis la fondation de la ville. Même si la mise en service ne sera complétée qu'en juillet prochain, la majeure partie du projet est maintenant derrière nous et ce projet occupe l'équipe de la Ville depuis l'année 2008, moment où nous avons fait une étude de faisabilité. Sa réalisation aura été rendue possible grâce à une subvention dans le cadre du PIQM, volet Plan Nord (Programme d'infrastructures Québec-Municipalités). La Ville recevra une subvention représentant 71 % des coûts admissibles et assumera la différence, cette dernière provenant du surplus accumulé réservé de la Ville (2 M\$) et d'un emprunt pour la différence qui sera au final de 1,1 M\$.

Nous avons aussi réalisé cette année, et ce, même s'il ne faisait pas partie du programme triennal en immobilisations, le projet d'acquisition et de mise à niveau de la cour de transbordement. Cette mise à niveau a été rendue possible avec l'apport de l'Administration régionale Baie-James (447 000 \$), de Lafarge Canada et du Canadien National. Ce projet permettra une diversification économique de notre milieu et est bâti de façon à ce qu'il soit financé de façon autonome, c'est-à-dire que les taxes municipales ne contribueront pas à l'essentiel de son financement.

Je tiens sincèrement à féliciter les membres de l'équipe municipale qui ont permis la préparation et la réalisation de ces projets « hors normes ». Réaliser de tels projets avec une équipe restreinte comme la nôtre, cela aussi c'est du hors norme!

4. États financiers 2016

Après avoir établi son rapport prévisionnel de l'année en cours, la Ville de Matagami prévoit terminer l'exercice financier en cours avec un excédent au niveau de ses opérations financières régulières.



5. Orientations budgétaires 2017

L'adoption du budget est prévue lors d'une séance extraordinaire en décembre prochain. Pour 2017, nous en serons à la dernière année du rôle triennal d'évaluation foncière, et à la lumière de celui-ci, on y constate le maintien des valeurs avec une très légère augmentation de 1 % de l'évaluation foncière pour l'ensemble des différentes catégories d'imposition en comparant avec l'année 2016. Comme on le sait, la taxation foncière constitue l'assise principale du budget d'une municipalité et une maigre progression de 1 % ne permet pas de compenser la progression constante du coût des services municipaux. Nous conjuguerons donc ces différents paramètres pour l'étude budgétaire 2017 et je vous assure que tous les efforts seront consentis afin de limiter l'effort fiscal de tous même si cet exercice est souvent bien difficile.

Au niveau du prochain programme triennal en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, qui sera adopté en même temps que le budget 2017, celui-ci sera assurément plus modeste car on ne peut, à chaque année, réaliser des projets de l'ampleur de celui de la station d'épuration ou encore celui de la cour de transbordement.

Au niveau des immobilisations, l'année 2017 devrait donc en être une de consolidation où des analyses seront faites pour les années subséquentes. Nous devrions tout de même y retrouver quelques projets tels que l'actualisation du plan d'intervention visant la réfection des infrastructures souterraines (70 000 \$), le remplacement du système de ventilation du centre civique (130 000 \$), l'installation d'une borne sèche (50 000 \$) dans le secteur de l'aéroport et finalement la terminaison du projet d'assainissement des eaux usées avec la mise en service du nouveau système en juillet prochain.

6. Le traitement des élus

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est obligatoire d'inclure dans le « Rapport du maire sur la situation financière », une mention relative à la rémunération des membres du conseil.

Le traitement du maire et celui des conseillers pour l'année 2016 doivent se lire comme suit :

	Maire	Conseillers
Rémunération de base	25 310 \$	4 844 \$
Allocation des dépenses	12 655 \$	2 422 \$



7. Conclusion

À l'aube de la prochaine année et de la dernière du mandat du conseil municipal actuel, ce ne sont pas les défis qui manquent. Je m'engage, avec les membres de mon équipe, à les relever et à essayer de les mener à terme, et ce, pour notre bénéfice collectif.

Au niveau économique, l'acquisition de la cour de transbordement n'était qu'un début. La machine est partie, un premier locataire s'y est installé afin d'utiliser les immenses silos qui s'y trouvent. Soyez assurés que nous maintiendrons nos efforts pour alimenter encore plus cet important actif et pour que Matagami devienne une ville incontournable pour tout ce qui touche le développement et l'approvisionnement nordique et plus globalement les projets du Plan Nord.

Nous serons encore à l'écoute des industries minière et forestière et observerons toute mesure pouvant les affecter afin de leur apporter, dans la mesure de nos moyens, toute aide jugée opportune notamment par des interventions au niveau politique.

Comme organisation municipale, et de façon continue, sachez que nous essayons par nos décisions et nos projets de construire une municipalité ouverte, dynamique et fière. Toutefois, avec les citoyens et les organismes, on se doit de travailler en équipe, de conjuguer nos efforts afin que les résultats se multiplient. C'est pour cela que Matagami a besoin de vous tous! Impliquez-vous! Grossissez les rangs des comités de bénévoles et ensemble, nous continuerons de clamer haut et fort que Matagami est un endroit où il fait bon vivre.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du conseil pour leur implication dans le cadre des différents dossiers menés par la Ville. Je tiens aussi à remercier tous les employés municipaux pour leur collaboration et leur disponibilité tout au long de l'année alors qu'ils s'affairent quotidiennement à donner le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens.

Un Matagamien fier de vous représenter
et à votre service,

René Dubé

René Dubé, maire



Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité. Sont inclus dans cette liste, les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, l'objet du contrat et le montant. Vous trouverez ci-après, la liste des contrats totalisant une dépense de plus de 25 000 \$.

CONTRACTANT	OBJET	MONTANT
Agritibi R.H. inc.	Chargeur sur roues – Travaux publics	160 965,00 \$
	Godet – Travaux publics	8 853,08 \$
Balances industrielles Montréal inc.	Balance à camion – Cour de transbordement	121 011,19 \$
Canadien National	Frais de location des rails – Cour de transbordement	27 410,04 \$
Clôture Abitem Itée	Barrière coulissante – Cour de transbordement	32 164,26 \$
Foss national leasing ltd (Corporate)	Fourniture de carburant pour véhicules municipaux	36 275,55 \$
Développement Matagami inc.	Contribution pour le soutien aux opérations touristiques	13 000,00 \$
	Contribution pour le support au développement économique	55 000,00 \$
Évimbec Itée	Honoraires professionnels - Mise à jour du rôle d'évaluation foncière	79 754,27 \$
Galarnreau Concassé inc.	Achat d'un inventaire de concassé (MG20)	96 708,22 \$
Hydro-Québec	Électricité des bâtiments municipaux et de l'éclairage public	250 779,06 \$
J.A. Larue inc.	Souffleur à neige – Travaux publics	100 400,77 \$
SNC - Lavalin GEM Québec inc.	Honoraires – Contrôle des matériaux pour projet station d'épuration et travaux municipaux	87 938,88 \$
Lemieux, Ryan et associés	Assurances générales de l'année 2016	71 911,66 \$

CONTRACTANT	OBJET	MONTANT
Ministre des Finances	Services – Sûreté du Québec	87 901,00 \$
	Location de terrain - Lieu d'enfouissement en tranchée	2 414,48 \$
Norda Stelo inc.	Honoraires de surveillance pour projet station d'épuration et travaux municipaux	149 717,75 \$
Pavage Sanimos inc.	Pavage et resurfaçage des rues	99 764,38 \$
Groupe Promec inc.	Contrat pour mise à niveau des silos – Cour de transbordement	161 538,42 \$
Rail Cantech inc.	Nivellement de voie ferrée – Cour de transbordement	82 406,24 \$
Sanimos inc.	Collecte et transport des déchets et des matières recyclables – Territoire de la Ville de Matagami	207 016,44 \$
	Collecte et transport des déchets – Territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	30 215,37 \$
	Service de gardiennage et contrôle au lieu d'enfouissement en tranchée	40 066,48 \$
Les services EXP inc.	Honoraires évaluation des silos – Cour de transbordement	17 016,30 \$
	Honoraires plans et devis et surveillance – Installation balance à camion dans la cour de transbordement	12 980,69 \$
	Honoraires plans et devis et surveillance – Mise à niveau des silos de la cour de transbordement	27 897,53 \$
Galarneau Entrepreneur Général inc.	Travaux de construction pour projet station d'épuration et travaux municipaux	5 538 610,26 \$
Wolseley Groupe plomberie	Fourniture de pièces – Réseau d'égout	4 805,03 \$
	Fourniture de pièces – Réseau d'aqueduc	16 770,09 \$
	Fourniture de bornes-fontaines et d'accessoires	3 014,36 \$
	Achat d'une dégeleuse à tuyau	3 518,24 \$
Yan entretien ménager enr.	Conciergerie – Trois bâtiments municipaux (hôtel de ville, centre civique et 100, Place du Commerce)	86 993,60 \$

